

RPS

Violences Internes au travail - Piloter la délégation d'enquête

Durée : 2 jours (14 h)

Public : Personnes en charge de piloter et/ou de participer à une enquête harcèlement.

	Code produit	Tarifs *	Participants	Modalités spécifiques
INTERVISIO	V230	1 250 € par participant	De 1 à 12 participants	S'assurer que le(s) participant(s) puissent suivre une formation en distanciel dans de bonnes conditions
INTER	P230	1 390 € par participant	De 1 à 12 participants	
INTRA	P231	3 290 € pour 1 groupe	De 1 à 12 participants	
INTRAVISIO	V231	3 290 € pour 1 groupe	De 1 à 12 participants	S'assurer que le(s) participant(s) puissent suivre une formation en distanciel dans de bonnes conditions

* Les tarifs sont nets de TVA, les formations en INTRA engendrent des frais > Nous consulter

Objectifs :

- Comprendre le cadre légal, les enjeux et les responsabilités liés aux signalements de violences internes.
- Maîtriser les étapes clés d'un processus de signalement et d'enquête interne.
- Appréhender les outils nécessaires pour mener une enquête contradictoire et formuler des conclusions impartiales.

Programme :

1. Comprendre les violences internes et les obligations légales
 - Définir et distinguer les formes de violences internes : harcèlement moral, harcèlement sexuel, agissements sexistes.
 - Enjeux humains, économiques et juridiques pour l'entreprise.
 - Les obligations spécifiques en matière de prévention et les outils disponibles (DUERP, référents harcèlement...).
2. Lanceur d'alerte et cadre légal
 - Définition et rôle du lanceur d'alerte (loi Sapin II et modifications récentes).
 - Conditions pour bénéficier du statut de lanceur d'alerte : infractions concernées et exclusions (secret médical, défense nationale...).
 - Les mécanismes de protection :
 - Interdiction des représailles (licenciement, discrimination...).
 - Soutien financier et psychologique.
 - Obligations des entreprises : procédures internes et responsabilités juridiques.



3. L'entretien de recueil d'un signalement

- Préparation en amont :
 - Analyse du contexte et des informations préalables.
- Techniques d'écoute active et de questionnement pour instaurer un climat de confiance.
- Structuration des étapes de l'entretien :
 - Pré-déclarative : mise en confiance, cadrage de l'entretien.
 - Déclarative : recueil des faits et perceptions.
 - Post-déclarative : synthèse et communication des prochaines étapes.
- Quelques outils pratiques pour favoriser la clarté des échanges.

4. L'enquête interne : processus et délégation

- Élaboration d'une procédure de signalement efficace et conforme.
- Étapes clés de l'enquête interne :
 - Analyse initiale du signalement.
 - Constitution et briefing de la délégation d'enquête.
 - Organisation des auditions : préparation, déroulement, post-entretien.
 - Collecte des preuves et distinction entre faits et perceptions.
- Rédaction du rapport d'enquête : synthèse, recommandations, respect de la confidentialité.

5. Actions correctives et préventives

- Élaboration d'un plan d'action basé sur les conclusions de l'enquête.
- Sensibilisation et formation des équipes pour prévenir la récurrence des violences internes.
- Intégration des retours d'expérience dans la politique de santé et sécurité au travail.

6. Exercices pratiques et mise en situation

- Étude de cas réels : simulation d'un signalement suivi d'une enquête interne.
- Analyse collective des résultats pour garantir neutralité et cohérence.
- Élaboration et présentation d'un plan d'action adapté.

Prérequis :

Savoir lire et écrire la langue française

Moyens techniques et pédagogiques :

- Salle équipée de chaises et tables permettant la projection de supports informatiques (écran ou mur blanc)
- Ordinateur et vidéoprojecteur
- Un tableau



 **Intervenant et moyens d'encadrement :**

- Intervenants spécialisés dans la dimension technico juridique du sujet des enquêtes pour violences au travail. Ces intervenants sont eux mêmes pilotes dans le cadre de l'externalisation des enquêtes au Cabinet Propuls'.

 **Modalités d'évaluation :**

Mises en situation

QCM

 **Informations complémentaires :**

Les participants reçoivent les accès à une boite à outils numériques permettant de donner une suite active à leur formation.

 **Certification Qualité :**



CATEGORIE D'ACTION CONCERNEE :

L. 6313-1 – 1 : Les actions de formation

